



## CONFERENCE THEMATIQUE

### Volontariats et action internationale des collectivités locales

#### Présidente et modératrice de séance

*Hélène VINCENT*, adjointe au maire de Grenoble en charge de la politique jeunesse, présidente du groupe thématique Jeunesse à Cités Unies France

Le 50<sup>e</sup> anniversaire du volontariat français marque un moment assez important parce qu'on voit que les dispositifs de volontariats se développent. Ils prennent différentes formes, les enjeux sont reposés. L'engagement des jeunes sur des territoires favorisent de nouvelles formes de solidarité qu'on va chercher ailleurs, qu'on va construire ailleurs parce qu'on a besoin de ces échanges-là. On est sur une autre forme de partenariat avec l'étranger. On ne va pas à l'étranger pour dire ce qu'il y a de mieux à faire mais au contraire pour puiser des forces, des ressources, et construire ensemble.

#### Intervenants

*Jacques GODFRAIN*, président de France Volontaires, ancien Ministre et vice-président de l'Agence nationale du service civique

Pour les politiques Jeunesse, ce n'est plus du tout le même schéma de pensées, de réaction qu'il y a une cinquantaine d'années quand Les Volontaires du Progrès ont été créés en 1963, à l'initiative du général de Gaulle. Cette attitude du Nord apprenant au Sud a fait son temps même si elle était légitime et nécessaire. A un moment donné, il a fallu avoir un partage d'autres convictions avec eux. Nous avons proposé que des jeunes du Sud en particulier du Mali et du Niger pratiquent le Sud-Nord, avec une valorisation pour nous. Un autre schéma de pensée qui fait qu'ils portent en eux une vision de la vie, une vision du monde, du développement dont on a besoin.

Comme on a modestement un petit savoir-faire pour monter des projets, mettre en relation, rapprocher les uns et les autres, que peut-on faire de mieux que de créer, dans le monde entier, des lieux où des jeunes volontaires se rencontrent ? De nombreux jeunes ont besoin de savoir ce qu'ils peuvent apporter de mieux que leur sac-à-dos. Ces Espaces Volontariat ont permis des rencontres, très complémentaires, très utiles et c'est de là que sont nées des expériences Sud-Sud. Nouakchott et Rabat se sont par exemple rapprochés sur la thématique jeunesse.

Une ville, c'est beaucoup plus qu'un service municipal. C'est une maison des jeunes, un hôpital, un lycée, de l'enseignement supérieur, et tout cet assemblage associatif ou d'organismes qui sont autour de la ville sont aussi là pour se jumeler. Millau, ville pour laquelle j'ai été maire pendant 15 ans, a un jumelage avec la ville de Louga au Sénégal. Nous avons alors aidé au jumelage des lycées techniques, alimenté les bibliothèques municipales et des lycées et le taux de réussite au baccalauréat dans l'académie de Louga est le plus fort du Sénégal. Nous servons à ça, nous sommes une plateforme. Vous retrouverez chez nous toutes les associations d'éducation populaire, quelles qu'elles soient. Tout l'éventail est représenté, tout le monde est autour de la table et il est très rare, sinon jamais, qu'une décision ait été prise en dehors de l'unanimité.

**Denise BOCUILLET**, adjointe au maire de la ville d'Arras, en charge de la coopération décentralisée

Il y a un peu plus de trois ans, on m'a demandé de travailler sur un projet en Haïti, mais dans la durée. Nous n'avions aucun lien avec ce pays, tout était à créer. On ne pouvait pas concurrencer les grosses ONG ou les grosses agglomérations, nous avons donc choisi, après de longues réflexions, une commune en dehors de la zone sinistrée, aussi pour démontrer qu'Haïti pouvait être en capacité de se relever mais d'une autre façon, en jouant sur la décentralisation. La ville de Limonade avait beaucoup de points communs avec notre ville. Arras est située dans une zone rurale, elle a des lycées agricoles et on a une jeune université. Eux allaient avoir un nouveau lycée d'enseignement général avec un volet agricole technique et professionnel et une université allait sortir de terre.

Je me suis donc rendue à Limonade un an après le séisme. J'ai rencontré le maire et les autorités, j'ai visité les lieux. Je suis revenue en France avec des idées. Ces idées, c'était de contacter les lycées agricoles de notre région, l'université, les différents secteurs concernés. J'ai donc sensibilisé tous ces partenaires potentiels pour pouvoir mener une coopération. La délégation de Limonade est venue à Arras et les a tous rencontrés. Nous avons scellé nos engagements dans une Charte. Une de leur première demande était qu'il y ait un jeune ambassadeur d'Arras qui aille sur place. On a opté dans un premier temps pour le Service Civique International. Pour le recrutement, j'ai pensé qu'il fallait puiser dans notre vivier universitaire, avec quelqu'un qui ait cette vision de l'agriculture mais en même temps de l'aménagement rural et urbain. Une fois recruté, le jeune a passé trois semaines en mairie pour découvrir son fonctionnement, ses services. Puis il est parti là-bas pour observer, avoir des contacts, créer du lien, avec l'idée de développer notamment un atelier vidéo-photo. Il reviendra en France lors de la semaine de la solidarité internationale notamment pour délivrer son témoignage dans les lycées et plus généralement au sein de nos établissements scolaires. C'est donc une coopération pour le futur d'Haïti, mais axée sur la jeunesse.

**Régis BALRY**, directeur des CEMEA Pays de la Loire

Nous avons depuis 2008 un projet de volontariat en Cisjordanie. En 2012, la FAL-44 et France Volontaires ont porté le projet avec nous. En 2013, douze services civiques y sont partis, trois services volontaires européens, et un VSI. Tout cela en réciprocité, pas d'égalité malheureusement car on n'y arrive pas.

Nous connaissons nos partenaires, nous travaillons avec depuis 2005. C'est du temps pour se faire confiance, c'est du temps pour faire ensemble mais aussi pour essayer de créer la réciprocité. Aujourd'hui, cette réciprocité on la travaille jusqu'aux financements. C'est aussi une implication de l'ensemble des personnes, une démarche pluri-acteurs : à la fois les organes de direction, les conseils d'administration mais aussi des bénévoles, des militants. Si une personne arrête, le projet ne s'arrête pas pour autant. Autre condition qui nous semblait nécessaire sur la qualité du projet, c'est la question de la formation. On a lancé avec plusieurs associations palestiniennes un centre de formation et de ressources en Cisjordanie qui permet de faire de la formation en général mais aussi de former les acteurs qui participent au projet, entre autre sur l'accueil des volontaires.

L'objectif premier de notre programme était d'instaurer un volet jeunesse aux coopérations (notamment les coopérations décentralisées) des acteurs ligériens en Palestine. Une coopération ne peut pas être que technique, ne peut pas être que l'objet de services, d'élus, d'ONG mais elle doit être aussi l'objet des habitants. Les jeunes représentent 50% de la population en Palestine, et nous avons un enjeu de la jeunesse sur notre propre territoire. Le projet s'est construit en plusieurs étapes. Il y a d'abord eu la question de l'engagement, de la préparation au départ. C'est une préparation mentale sur les représentations qu'on a du conflit et une réflexion sur les projets. Il y a ensuite l'arrivée sur place avec la phase d'immersion et de découverte d'Israël et de la Palestine. Il y a la phase du projet en lui-même où les volontaires sont intervenus dans un centre culturel dans des cours de danse et de musique. Enfin, il y a la phase de retour avec plusieurs débats et restitutions, comme au Forum Mondial des Droits de l'Homme à Nantes.

**Yohan WARU**, chargé de mission Jeunesse, Province Nord de Nouvelle-Calédonie

France Volontaires, partenaire de notre collectivité, a créé une mission France Pacifique sur Nouméa. Depuis maintenant un an, nous essayons de mettre en place une dynamique institutionnelle et associative avec France Volontaires. Nous avons contacté les différentes collectivités et après un travail de sensibilisation, ces collectivités ont toutes signé ou sont en cours de signature d'un partenariat avec l'association France Volontaires pour permettre aux jeunes de tout le pays de bénéficier d'un engagement à l'étranger. Ce partenariat avec France Volontaires nous a permis d'avoir un accompagnement dans la création de notre propre service de volontariat océanien. Nous avons expérimenté ce service volontaire en faisant partir en février 2013 15 jeunes volontaires calédoniens au Vanuatu pendant un an.

8 sont en service civique et 7 sont en volontariat de solidarité internationale. Ils sont affectés dans plusieurs champs disciplinaires, que ce soit au niveau culturel, économique, linguistique ou auprès d'associations qui œuvrent dans le domaine de la jeunesse ou des sports. Au début, les associations vanuatuaises attendaient des jeunes compétents, diplômés qui viendraient apporter leur savoir-faire au sein de leurs structures. Nous avons dû réexpliquer toute la démarche, la philosophie de l'Agence du Service Civique. Nos jeunes n'étaient pas forcément diplômés, ils étaient tous en insertion. Ils avaient des expériences sociales auprès de leurs communautés, mais ils n'avaient pas forcément de diplômes et étaient tous en insertion. C'était donc un autre type de plus-value apporté à la structure. Déjà, de nouvelles structures vanuatuaises nous demandent d'envoyer d'autres jeunes au sein de leurs structures. Ce sont vraiment de véritables ambassadeurs, et pour la Nouvelle-Calédonie et pour la coopération.

La collectivité provinciale a décidé d'amplifier le programme en proposant à d'autres jeunes calédoniens des missions au Vanuatu, mais aussi aux Iles Cook, Fidji et Tonga. La Nouvelle-Zélande, l'Australie, sont aussi intéressées. Avec France Volontaires, nous allons aussi organiser d'ici février 2014 trois chantiers internationaux qui permettront à 30 jeunes de partir dans le cadre d'un chantier de solidarité internationale dans deux villes du Maroc et une à Madagascar.

**Jean-Daniel BALME**, directeur du service coopération et développement, vice-président de France Volontaires

Les dispositifs de volontariat, quels qu'ils soient, s'inscrivent dans le soutien national à l'engagement des citoyens français pour l'intérêt général. Les lois qui l'encadrent visent à renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale. Ça permet d'offrir à toute personne, à tout volontaire potentiellement, des possibilités de s'engager dans le cadre de projets.

Les dispositifs sont nombreux. Il y a un dispositif « historique » qui est le Volontariat de Solidarité Internationale. C'est un volontariat qui à l'origine a été conçu pour permettre à des personnes de s'engager à l'international. Au fil du temps, il s'est structuré et il nécessite de plus en plus une certaine expertise et un engagement dans la durée. Il y a également le Service Civique qui mobilise les jeunes entre 16 et 25 ans, sur des durées plutôt courtes. A l'international, ce dispositif permet la mixité ici et là-bas avec du temps en France pour se préparer, se mobiliser, du temps là-bas pour aller à la rencontre des autres, participer à des projets et du temps au retour aussi pour débriefer, valoriser, témoigner de cette expérience et réinvestir l'autonomie acquise.

La difficulté, c'est que ces dispositifs ont une tendance à être assez élitistes dans leur approche. Aujourd'hui, les jeunes qui s'engagent sont pour la plupart diplômés. S'ils ont évidemment encore toute leur place dans les projets de coopération qui demandent une certaine expertise, nous cherchons à aller dans le sens d'une autonomie plus largement offerte à la jeunesse. La formation et l'accompagnement sont alors des éléments de leviers pour permettre qu'un plus grand nombre puisse se mobiliser. Il ne s'agit pas d'un recrutement classique, il s'agit ici de mobiliser, d'informer, d'aller à la rencontre des jeunes, leur vendre

une démarche et c'est peut-être dans ce cadre-là qu'ils peuvent se révéler. Il y a donc un véritable enjeu sur les territoires, dans les réseaux d'acteurs jeunesse et collectivités territoriales à faire connaître et valoriser ces démarches d'engagement volontaire. Dans ce cadre, le rôle d'une plateforme comme France Volontaires a tout son sens pour contribuer à la valorisation et à la visibilité de ces différentes démarches.

***Ousmane SYLL***, directeur du CERCOOP, réseau régional multi-acteur de Franche Comté

Les réseaux régionaux multi-acteurs ont été mis en place dans les années 1990 avec comme objectif principal d'accompagner les acteurs à améliorer la qualité de leurs projets. Leurs actions s'articulent autour de quatre missions principales : faire en sorte que l'information puisse arriver aux acteurs mais aussi aux éventuels bénéficiaires ; identifier des acteurs, leurs projets afin que le réseau dispose d'une base de données multi-acteurs ; organiser et animer des échanges mais aussi la concertation entre acteurs ; accompagner les acteurs dans leurs projets par la formation, l'information sur les dispositifs existants, l'aide au montage des dossiers.

De nombreux réseaux régionaux, en partenariat avec France Volontaires, ont mené des études dans des régions françaises afin d'avoir un diagnostic partagé sur les forces et les faiblesses des engagements solidaires. Des recommandations se dégagent de ces études : renforcer la capacité des acteurs qui envoient ou qui reçoivent des jeunes, développer davantage l'information et arriver à une concertation multi-acteurs et à un document unique qui permette de mieux informer sur les dispositifs existants. Il y avait aussi une recommandation sur la mutualisation : faire en sorte que les collectivités, associations et autres structures engagées ou désireuses de l'être, puissent travailler ensemble dans un espace de dialogue et de concertation.

### **Trois idées clefs**

- ➔ Le volontariat peut être un outil d'appui au développement d'une coopération décentralisée, un outil d'appui à la mobilité, donc à l'ouverture des jeunes sur l'extérieur et un outil d'engagement solidaire
- ➔ Les collectivités doivent davantage prendre connaissance et faire prendre connaissance des dispositifs de volontariat qui sont à leur disposition.
- ➔ Les jeunes s'emparent de plus en plus de ces dispositifs. Cela favorise de nouvelles formes de solidarités, basées sur l'échange. Ce sont de véritables ambassadeurs, pour le territoire et pour la coopération